

**Faire une pause
pendant ses études,
c'est possible?**

Faire un pas de côté
Enrichir son CV



Faire une pause pendant ses études c'est possible ... ça peut même être très utile et très bénéfique !



Une étape indispensable : faire le point sur toutes vos questions et idées reçues... pour vous repérer, saisir les possibles et envisager un plan d'action.

Décidez de votre statut pendant cette année de pause !
Une année de césure (statut étudiant) ou une année sabbatique (hors statut étudiant) ?

→ Ce diaporama, vous aidera à différencier les logiques de ces deux statuts

Retrouver les informations et témoignage sur la césure
en suivant [ce lien](#) (Prose UGA)



Faire une pause : point de vocabulaire

Différent d'un programme d'échange universitaire



Césure à l'université

- › POSTULER et être ACCEPTÉ dans la formation N+1 > Votre place y est réservée
- › **Maintien statut étudiant** et les avantages associés
- › Possibilité d'un maintien de bourse sous conditions
- › Respect d'un calendrier pour la demande de césure

Points de vigilance : - être admis en année N+1

- déposer une demande de césure

NB : possibilité d'un refus

« Sabbatique » hors université

- › **Perte du statut étudiant** mais éligible à d'autres statuts
- › N'empêche pas une reprise d'étude l'année suivante... A la condition de re-candidater via parcoursup, e-candidat, mon master...

Points de vigilance : - anticiper les calendriers de poursuite d'étude - perte d'accès à certaines ressources universitaires

↪ Dans tous les cas : ↪

- › **1 question : garder ou non le statut étudiant ?**
- › **C'est l'occasion de vivre une parenthèse riche et valorisante...**
- › **C'est vous qui pilotez !**

Pourquoi faire une pause dans mes études ?

Besoin de...

**APPRENDRE
AUTREMENT**

**RÉFLÉCHIR À MON
ORIENTATION
REBONDIR**

**EXPLORER
LE MONDE
PROFESSIONNEL**

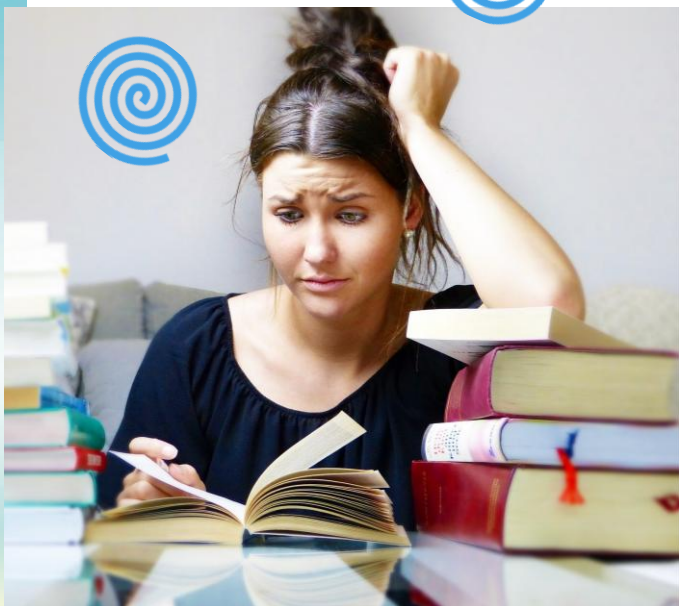
**ENRICHIR MON
PARCOURS**

VIVRE DES EXPÉRIENCES

**(ME)
DÉCOUVRIR**

**DÉVELOPPER
DE
L'AUTONOMIE**

Des freins ?



Si je quitte la fac, je ne pourrai pas y retourner...

NON ! Ce n'est pas renoncer à ses études mais s'accorder un temps pour vivre des expériences. Vous revenez en général plus confiants.es et reboosté.e pour poursuivre votre parcours de formation !

J'aurai un trou dans mon CV !

Au contraire ! cette parenthèse est riche d'expériences, qui bien valorisées vous apporteront une plus value dans votre parcours de formation et professionnel

Pas sûr que je sois suffisamment autonome !

Des dispositifs et structures vous accompagnent et peuvent vous financer : service civique, corps européen de solidarité, Missions Locales....

Je ne pourrai pas convaincre ma famille.

Il sera nécessaire de travailler le contenu et la forme que prendra cette année de pause. Plus elle sera réfléchie, structurée plus vous les embarquerez !

Le point de vue d'un recruteur

« Avoir fait une période de césure est un atout »

« Tout dépend de ce que les candidats font de cette année-là. Mais dans tous les cas, il ne faut surtout pas essayer de la cacher »

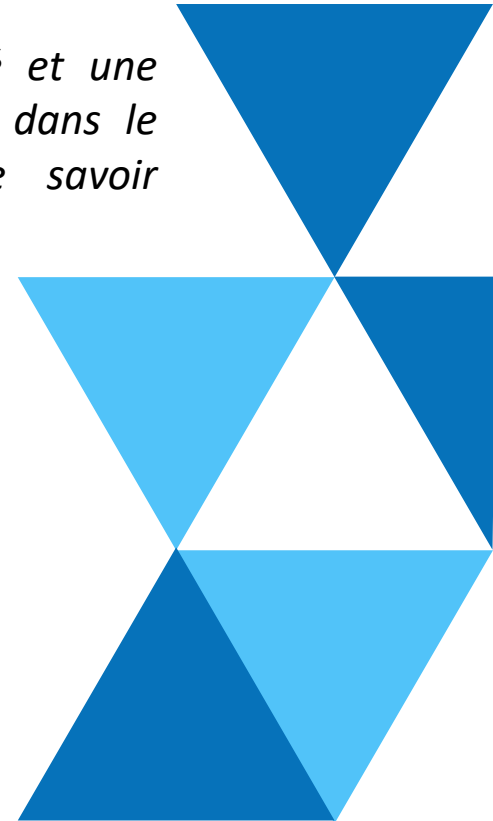
« Ça démontre d'une curiosité, d'un certain courage même, d'oser partir vers l'inconnu, en particulier si c'est à l'étranger »

« Le recruteur va forcément poser des questions sur cette période, ce qu'elle a apporté au candidat »

Cette expérience apporte *« de la maturité et une certaine ouverture d'esprit. C'est important dans le monde de l'entreprise d'être ouvert, de savoir s'adapter »*.

« Aujourd'hui on a le droit de se tromper sur son orientation, c'est mieux accepté. C'est intéressant les profils qui se remettent en question et savent rebondir »

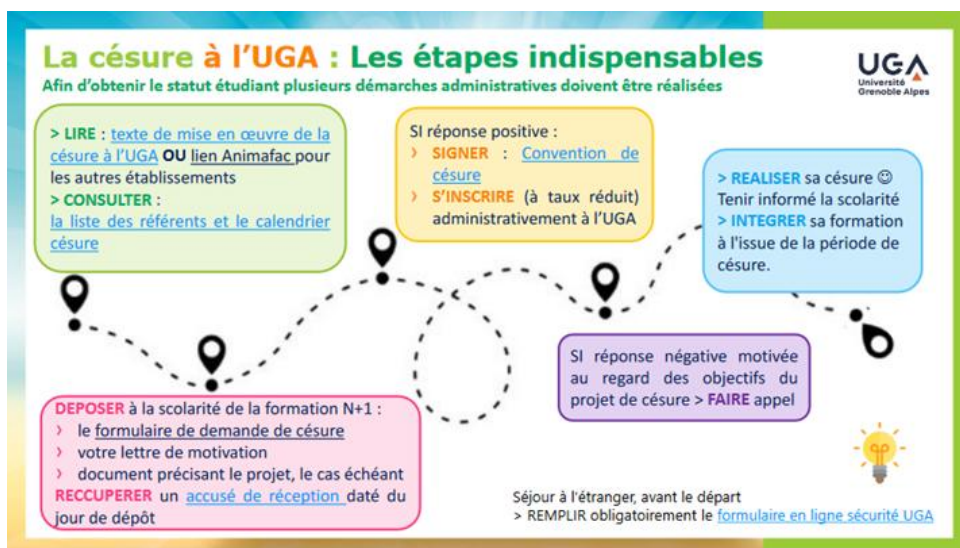
**Interview de Yann AMAT, professionnel des ressources humaines,
extrait du journal le « Sud-Ouest »**



Les ressources UGA sur la césure : où les trouver ?

La PAGE PROSE-césure : d'autres MINI-SUPPORTS pour faire le point et un joli témoignage

Vous privilégiez la césure ? Consultez ce diaporama



« La césure en 10 diapos »

Pour se repérer, saisir les possibles et envisager un plan d'action



« Des idées d'expériences à vivre pendant la césure ou l'année sabbatique »

Des Questions ?

ENEZ NOUS RENCONTRER !

Permanences **sans rendez-vous** à l'Espace orientation et insertion professionnelle :

ORIENTATION :

- > **Lundi à jeudi** : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h
- > **Fermeture les vendredis**

INSERTION PROFESSIONNELLE :

- > **Lundi à jeudi** : 13h30 à 17h
- > **Fermeture les vendredis**

